

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE REFH AG du 24 mai 2014

Pour le bureau de REFH

Nicole Fouché, présidente ;
Claire Desaint et Huguette Klein, vice-présidentes ;
Catherine Chadefaud, secrétaire générale.

Rappel : le 4 juin 2014, nous fêterons le 1^{er} anniversaire de notre Assemblée générale constitutive ; le 6 juillet, le 1^{er} anniversaire de la publication de REFH au *JO*.

Voici donc notre 1^{er} rapport d'activités. Plutôt que d'en faire la liste — fastidieuse et dénuée de sens — je vais m'essayer à la synthèse, à la fois de nos activités et de notre méthode de travail.

Ce rapport a été validé par le bureau. Vous pouvez poser des questions à la fin et les membres impliqué-e-s dans les actions vous répondrons.

Si nous avons pu travailler autant, c'est grâce aux courriels qui nous permettent de communiquer facilement et souvent. Nous jouons au jeu des chaises musicales : c'est le membre du bureau disponible qui fait le travail et surtout qui en fait le CR aux autres, dans la plus grande confiance et dans la plus grande transparence. Ça fonctionne très bien. Nous avons beaucoup de satisfactions dans notre travail.

Nous avons fait six réunions de bureau, deux CA et fondu le 3^e CA statutaire avec cette AG.

A. — Nos statuts nous donnent comme première fonction d'alerter la société contre toutes les formes de discriminations et de violences exercées en fonction du sexe

1) Notre Site : pour « alerter » la société sur les sujets d'actualités c'est-à-dire pour protester — nous utilisons **en priorité notre site :** [reussirlegalitefh.eu](http://www.reussirlegalitefh.eu). Vous pouvez le consulter régulièrement. Claire Desaint, en charge du site et modératrice, le met à jour très souvent, soit à son initiative, soit à l'initiative des membre de REFH qui lui envoient des informations rédigées,

une prise de position, des pétitions à signer ou un article de fond sur des situations de discriminations ou de violences sexuées ou sur tout sujet concernant le féminisme — niveaux national, européen ou international — ou concernant nos activités.

2) Contacts réguliers avec nos membres : ce sont les nombreux mails d'Huguette qui vous met régulièrement au courant de ce qui se passe dans le monde ainsi que des positions ou actions de REFH.

3) Organisation de séances publiques d'informations : sur des sujets d'actualité : nous avons réuni une petite centaine de personnes en tout au cours de quatre conférences dont je vous redonne les titres :

- « La Convention CEDAW/CEDEF et la France », par Françoise Gaspard (je vais revenir sur cette question un peu plus tard), le 6 juin 2013 (c'était notre conférence de lancement : 2 jour après notre AGC !).
- « La loi Fioraso : du côté des femmes », par Collette Guillopé de F & S, le 5 octobre 2013.
- « Le féminisme, où en est-on », par Marie-Madeleine Million-Lajoinie, le 11 janvier 2014.
- « Le genre dans tous ses états », par Françoise Vouillot, le 28 janvier 2014.

4) Nous entretenons une intense activité de correspondances. En général, ce sont des courriers postaux ou des courriels que nous adressons à des personnes connues pour avoir souffert de situations ou d'injures sexistes (Mme Taubira), ou à l'autre bout du spectre, qui ont reçu des décorations (félicitations à Françoise Héritier).

Nous protestons auprès de ceux qui ont proféré des injures sexistes (Julien Dray) ou qui ont eu des comportements machistes (université d'Aix-en-Provence, le Conseil régional de Moselle : les femmes poubelles... etc .). Nous sommes également en lien avec les ministères et les institutions officielles.

B. — Nos réseaux

a) Le réseau associatif

1) Pour être bien informées et pour pouvoir alerter, il était nécessaire de **s'intégrer aux réseaux associatifs féminins et féministes**. Actuellement nous sommes officiellement membres du Centre Hubertine Auclert (CHA), de Féministes en mouvement (FEM), d'Abolition 2012 et de la Coordination française pour le lobby européen des femmes (CLEF) ; nous avons établi des partenariats privilégiés dont je vous parlerai un peu plus tard avec l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) et avec l'association Mnémosyne, histoire des femmes et du genre.

2) Les adhésions aux autres associations étant assez chères, nous avons reconduit et élargi, **individuellement**, nos appartenances antérieures dont nous faisons profiter REFH, ce qui nous met en **contact avec une quarantaine, peut-être plus d'associations féministes**.

3) Cette action en milieu associatif est très importante car elle permet **d'établir des synergies**. Nous soutenons les autres et elles nous soutiennent.

Nous participons à certaines de leurs activités et réciproquement. Par exemple : nous signons un certain nombre de pétitions lancées par d'autres associations (vous en trouvez la trace sur notre site). Les autres diffusent nos informations...

b) Le réseau avec les institutions officielles

1) Nous avons fait des démarches (bien reçues) pour former un **réseau avec les institutions officielles, particulièrement les ministères et leurs administrations** : prioritairement, les Droits des femmes, l'Éducation nationale et la Recherche (il y aurait là matière à un beau catalogue de RV, augmenté par le changement de gouvernement récent, mais je vais vous l'épargner). Idem du côté de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France. Tous les contacts ne sont pas encore pris tant il y en a. Les liens avec les chargées de mission académiques ou universitaires sont particulièrement recherchés.

c) Le réseau avec la recherche scientifique

1) Nous avons établi des **contacts étroits avec la recherche scientifique française (toutes disciplines confondues) sur le genre**. C'est dans les séminaires, colloques, journées d'études scientifiques que nous allons tester nos analyses et nous informer sur les derniers résultats de la recherche : C'est ainsi que REFH a envoyé des représentantes à différentes manifestations scientifiques : au colloque annuel de F & S, aux travaux du CNRS, à la journée d'études de l'université de Cergy-Pontoise, aux séminaires du groupe Présage de Sciences PO, aux conférences de l'Institut Émilie du Chatelet, du Haut Conseil à l'égalité, etc. Le choix est imposant et l'activité passionnante.

Conclusion : Je voudrais juste vous faire remarquer que nous avons mis en place, au niveau des réseaux, ce que les sociologues appellent « le triangle de velours », qui est connu pour être la configuration la plus efficace pour faire avancer les projets sociétaux : les associations, les scientifiques et les décideurs politiques.

C. — Nos statuts nous assignent le choix de l'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur, comme principal terrain d'action

1) Nous assurons bien sûr, dans ces domaines, notre **fonction d'alerte**, par exemple

- lorsque nous publions sur notre site une étude quantitative et analytique sur Les Françaises dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- lorsque nous publions, toujours sur notre site, la charte de la laïcité nouvellement affichée dans les établissements scolaires ;
- lorsque nous écrivons à des député-e-s ou à des sénatrices, ou au Haut Conseil à l'Égalité au sujet de l'emploi de l'expression « théorie du genre », que nous réfutons ;
- lorsque nous signons la pétition lancée depuis l'université de Strasbourg par Sandra Boerhinger sur le même sujet (pétition lancée à l'adresse de l'ensemble de la communauté académique et très largement relayée et signée) ;
- Lorsque nous vous inondons de mails, pour vous tenir au courant...
- Etc.

D. — Nos actions de terrain relatives à l'éducation secondaire

Je vous rappelle que nous avons deux expertes dans notre bureau, Catherine Chadefaud et Huguette Klein qui ont fait une carrière de professeures de CPGE.

1) Première action de terrain : autour de la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes que REFH désigne sous l'acronyme de CEDEF /CEDAW en anglais.

Cette action paraît particulièrement intéressante car elle synthétise plusieurs de nos objectifs (les femmes, l'éducation secondaire et l'international).

Cette convention internationale, ratifiée par le France en 1983 est extrêmement riche mais très méconnue

<http://www.reussirlegalitefh.eu/international/78-CEDAW>

Tout d'abord, nous avons demandé à Françoise Gaspard (ex. membre du Comité CEDEF) d'en rappeler les grandes lignes au cours d'une conférence publique, celle qui a suivi notre AGC de 2 jours. Ensuite, nous avons activement participé à la préparation du rapport alternatif (rubrique éducation) — via Renée Gérard et la CLEF — que les ONG peuvent opposer au rapport attendu du gouvernement français sur les progrès accomplis depuis son précédent rapport.

Puis, REFH a produit des textes sur la CEDEF, pour son site et pour celui de Mnémosyne. REFH a fait publier, dans la revue *Historiens et Géographes*, un article de F. Gaspard (petite incidente : Françoise est membre d'honneur de REFH). REFH a également rencontré Nicole Ameline, présidente actuelle du Comité CEDEF/CEDAW et obtenu son soutien et enfin, REFH a participé à la cérémonie officielle du 30^e anniversaire de la ratification française de la CEDEF, à l'Assemblée nationale.

Un de nos buts est de faire connaître cette convention dans le milieu scolaire français : professeur-e-s et élèves. Grâce à Huguette Klein qui était en relation avec un lycée professionnel de Montreuil, le lycée Eugénie Cotton, une des classes de cet établissement a créé une affiche illustrant l'article 10 de la convention (égalité filles-garçons dans le sport). Par l'intermédiaire de REFH, cette classe a été invitée par la ministre des Droits des femmes, à l'Assemblée nationale, le 13 décembre 2013, pour assister à la cérémonie officielle de commémoration de la ratification française. La classe était accompagnée par plusieurs de ses enseignants, et a pu présenter son affiche (applaudissements nourris de la salle (<http://www.ac-creteil.fr/retrouvezlactualite-janvier2014-lesdroitsdesfemmeshonorespansoleves.html>))

Par la suite, REFH a été partenaire de ce ministère pour le concours Égalité 2014 (<http://egalitee2014.fr>)

Depuis d'autres classes dans d'autres établissements ont produit d'autres affiches. Des membres de REFH vont dans les classes pour aider à faire comprendre l'importance de la Convention. Cette action continue actuellement et nous allons la prolonger jusqu'en 2015 et peut-être après. Lorsque nous aurons assez d'affiches nous organiserons une exposition. Cette action est soutenue par Françoise Gaspard, Nicole Ameline, le ministère des Droits des femmes et le ministère de l'Éducation nationale.

Si vous avez des collègues intéressé-e-s, il faut nous les faire connaître. Les professeur-e-s d'histoire, d'éducation civique, d'anglais, d'art plastiques, etc. sont particulièrement concerné-e-s...

2) Deuxième action de terrain : participation à des débats dans les classes, à l'issue d'animations théâtrales

Paris : avec Anne Rougée (Compagnie « La Comédie des Ondes ») qui, dans sa pièce *Les femmes de génie sont rares ?*, propose une réflexion sur la physicienne Émilie du Châtelet (1706-1749), la mathématicienne Ada Lovelace (1815-1852) et la chimiste Marie Curie (1867-1934), un membre de REFH participe de temps en temps (3 fois cette année) au débat avec les élèves à l'issue de la représentation.

Nantes : Claire Desaint est en contact avec l'Espace Simone de Beauvoir de Nantes. Elle a assisté au spectacle « A l'arrière des tranchées » (Cie Le Bouffadou) et à la conférence-débat d'Évelyne Morin-Rotureau dont l'ouvrage *Françaises en guerre* a inspiré la pièce. Deux classes de 1^{ère} du lycée Eugène Livet (préparées pour cette activité) étaient présentes. Claire a présenté les activités de REFH. Cette manifestation était organisée par la Délégation régionale des droits des femmes et à l'égalité.

3) Troisième action de terrain : participation à des séances d'information sur la « vie affective et relationnelle ».

Cette action, en classe de 4^e, touche aussi à la sexualité. Elle est passionnante. Elle est le résultat d'un enchaînement de faits : suite à la proposition de participer au débat post-pièce de la Cie des Ondes, Huguette Klein est invitée par la principale adjointe d'un collège de Saint Cloud — convaincue — à participer au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), ce qui ouvre à Huguette la porte d'actions concernant l'égalité filles-garçons dans l'établissement.

4) Quatrième action de terrain : contacts avec le Conseil supérieur des programmes

qui a été installé par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon et qui est maintenu par Benoît Hamon. REFH avait assez rapidement réuni huit d'associations respectées pour leur investissement dans l'école, la formation des enseignants et des jeunes. Ces 9 associations (avec REFH) ont été rejointes ensuite par deux autres ce qui fait un collectif de onze. Ce collectif a écrit au président du CSP pour expliquer sa position en matière d'égalité femmes-hommes dans les programmes. Six membres de ce collectif seront auditionnés en juin, sur cette question (REFH y sera). Marie-Claude Blais, membre du CSP et membre de REFH pourra peut-être vous dire quelques mots sur le CSP.

5) Les manuels scolaires :

REFH participe au Club Éducation du CHA sur les manuels scolaires : dans le cadre du Salon européen de l'éducation (2013), le CHA a présenté, en présence des membres de sa commission, les résultats de leur étude sur la place des femmes dans les manuels scolaires 2013 portant cette année sur les manuels de français en seconde générale, technologique et professionnelle. Les "Encouragements Égalitaires d'Hubertine" ont été remis au manuel de français paru aux Éditions Belin : *Français 2e Bac Pro*. En revanche, comme les années précédentes, aucun prix d'excellence n'a pu être décerné.

Dans le cadre de la poursuite de ses recherches sur ce thème, le CHA organise en juillet 2014, un colloque sur le thème : « Manuels scolaires, genre et égalité ».

REFH s'efforce de présenter une communication sur l'usage que les professeur-e-s font des manuels scolaires en relation avec les questions de genre et d'égalité. Nous en sommes au stade de l'enquête auprès des collègues enseignants.

E. — Nos actions de terrain dans l'enseignement supérieur

1) Reprise probable du prix (300 €) au meilleur mémoire de fin de cycle (formation continue UPMC et Sorbonne nouvelle) pour les élèves préparant le diplôme interuniversitaire « **Conseiller, Conseillère référent-e égalité femmes/hommes** » : activité en cours d'élaboration avec les services administratifs et avec la responsable scientifique du diplôme, Danielle Gondard, membre du CA de REFH.

Ce diplôme bac+4 propose une formation pratique, méthodologique et scientifique aux salariés des secteurs privés et publics travaillant dans les ressources humaines, la formation, l'enseignement, l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation et le travail social. Cette formation est animée par des spécialistes du monde universitaire, associatif et socio-économique. En 10 ans, plus de 150 experts(es) à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été formé-e-s et agissent sur leur terrain professionnel au quotidien. http://www.fc.upmc.fr/fr/formations_pluridisciplinaires/diu_egalite_femmes_hommes.html

2) Colloque international « Les femmes dans le monde académique », Paris, 25, 26,27 mars 2015. REFH participe au comité scientifique du colloque international « Les femmes dans le monde académique » organisé par la **Communauté d'Universités Sorbonne-Paris-Cité (Université de Paris-Sorbonne-Nouvelle, Université Paris-Descartes, Université Paris-Diderot, Université Paris-13-Villetaneuse)**. Voir si vous le désirez, l'appel à communication : <http://reussirlegalitefh.eu/media/images/Femmes%20dans%20le%20monde%20academique.pdf>

F.— Dernier objectif imposé par nos statuts : travailler sur la vie professionnelle des femmes, sociale et publique.

Cette année, à cause du calendrier politique qui ne dépendait pas de nous mais qui nous offrait des opportunités, nous avons surtout travaillé sur l'insertion des femmes dans la vie publique, particulièrement **dans la vie politique**.

1) Les élections municipales. Nous avons publié, sur notre site, (<http://reussirlegalitefh.eu/>) les résultats des élections municipales du point de vue de la présence des femmes dans les différentes instances. Les grandes étapes de la parité, depuis la loi de 2000, sont en grande partie le fruit du travail des associations. Donc la leçon est entendue, il faut continuer de ce battre sur ce terrain. Il faut par exemple obtenir que les femmes soient têtes de liste et maires.

2) L'anniversaire du droit de vote des femmes : 21 avril 1944. Là encore c'est par le numérique que l'information est passée. REFH a fait un bel article de six ou sept pages pour le site de l'Association des professeurs d'histoire-

géographie et un autre pour son propre site en rappelant les luttes des féministes françaises pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes (<http://reussirlegalitefh.eu/>).

3) Les élections européennes du 25 mai 2014

- **Appel à voter** : <http://reussirlegalitefh.eu/>

- **La plateforme pour une Europe des droits des femmes**

REFH a été invitée au lancement de cette plateforme à la Mairie de Paris par la Maire de Paris Anne Hidalgo et par la Ministre Najat Vallaud-Belkacem (<http://reussirlegalitefh.eu/plate-forme-pour-une-europe-des-droits-des-femmes>). REFH a envoyé une contribution.

- **La liste Féministes pour une Europe solidaires**

Deux membres de REFH, Claire Desaint (5^e de liste, région Ouest) et Anne Negre (tête de liste, région Sud-Ouest et Français-es de l'étranger), travaillent pour ce projet.

Nicole Fouché et Huguette Klein sont membres du comité de soutien (<http://www.feministespouruneeuropesolidaire.eu/>).

F. — L'avenir

1) Poursuivre et mener à terme toutes les actions en cours : je ne les reprends pas. Sauf contre proposition de votre part, nous continuons. Comme nouvelles conférencières, nous avons pensé à I. Théry, Brigitte Grésy, F. Milewski, etc.

2) Les subventions : nous n'avons pas encore parlé d'argent mais vous allez lire le rapport financier et vous comprendrez que nous sommes pauvres. Nous devons donc, pour les années à venir, non seulement augmenter le nombre de nos membres, mais déposer des demandes de subventions auprès des organismes qui financent les projets associatifs : MEN, MDDF, VDP, RIDF, etc. Et peut-être trouver des sponsors.

3) La Première Guerre mondiale et les femmes : il s'agit de faire participer des classes de collèges et de lycées à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale en les faisant travailler sur la Grande Guerre et les femmes, ce qui est nouveau. Catherine Chadeaud pourrait vous en parler plus avant. Nous sommes en train de finaliser le texte du projet.

4) Féminin Masculin dans la langue française : projet en attente de Anne Nègre (membre de REFH).

5) Harcèlement sexuel à l'Université et prostitution étudiante : projet en attente de Renée Gérard (membre du CA de REFH).
